



# Rhodia

## Plateforme de Belle Etoile

Saint-Fons, le 15 juin 2009



# Plan de compétitivité Direction

Eclairage des organisations syndicales CGT et CFDT

La crise économique actuelle a bon dos. La Direction la met en avant pour justifier un plan de compétitivité aboutissant à 34 suppressions de postes : 19 sur PI et 15 sur EP.

La Direction, en début d'année **espérait** aller vite pour réaliser son plan, terminer les procédures en quelques semaines, sans respecter les accords qu'elle avait signés il y a de cela deux ans. A l'unanimité, les élus au Comité Central d'Entreprise de l'UES Rhodia Opérations lui ont imposé de respecter sa propre signature, de respecter les DAMEC (Diagnostics Annuels Emploi – Métier - Compétences) et GAMEC (Gestion Anticipée des Métiers, des Emplois et des Compétences) sur les sites.

Tout d'abord, **la Direction doit justifier économiquement** sa politique de gestion et d'organisation des sites, ainsi que les éventuelles suppressions de postes qui en découlent. C'est sur ce premier point que se déroulent actuellement des réunions dans les Comités d'Établissements. Pour cela, les élus s'appuient sur des documents fournis par la Direction, ainsi que sur un premier rapport d'experts, mandatés par le CCE, nous permettant de mieux comprendre et analyser les décisions qui pourraient être prises. Une fois ce point économique terminé, pas avant, la Direction pourra décliner sa politique concernant les emplois supprimés ou non. Ce n'est **qu'après** ces obligations légales et si la Direction n'est pas obligée de revoir son plan, qu'elle **peut envisager la suite**.

## Quelles justifications économiques ?

Pour les Organisations Syndicales, la situation actuelle et les arguments avancés par la Direction à ce jour, ne justifient pas les suppressions de postes envisagés. Le Groupe réalise des bénéfices, possède des réserves financières permettant de passer la crise actuelle que beaucoup d'Entreprises envieraient, réalise des acquisitions externes payées cash...

De plus, les arguments avancés nous semblent, ainsi qu'à nos experts, tirés par les cheveux et pour beaucoup sont invérifiables. Donc injustifiées !

## Quelques exemples tirés du rapport des experts :

*Le scénario retenu vise à opérer des gains de productivité dans presque tous les services de la plateforme avec un niveau d'investissement limité. **Le travail du cabinet ATFORD consulting a été d'accompagner le management de la plateforme dans sa réflexion sans effectuer d'analyse de terrain.** Et c'est sur cette étude que la Direction s'appuie ?*

**Dans une période où le chômage prend des proportions alarmantes pour l'ensemble des salariés de notre pays et dans le monde, les éléments avancés à ce jour par la Direction ne justifient pas des suppressions de postes dans le Groupe Rhodia.**

S'il doit y avoir des mesures d'âges, (ce que chacun comprend individuellement très bien) et répondant notamment à la pénibilité au travail, celles-ci doivent être compensées par des embauches.

Supprimer des postes de travail aujourd'hui ce serait transférer le travail sur ceux qui resteraient dans les ateliers et les bureaux, ce serait aggraver les conditions de vie au travail avec des conséquences sur la sécurité, les conditions de travail, le stress et ce serait laisser nos jeunes aux portes des usines.

**Non aux suppressions d'emplois.  
L'effort contre la crise doit aussi être  
supporté par nos Dirigeants !**